



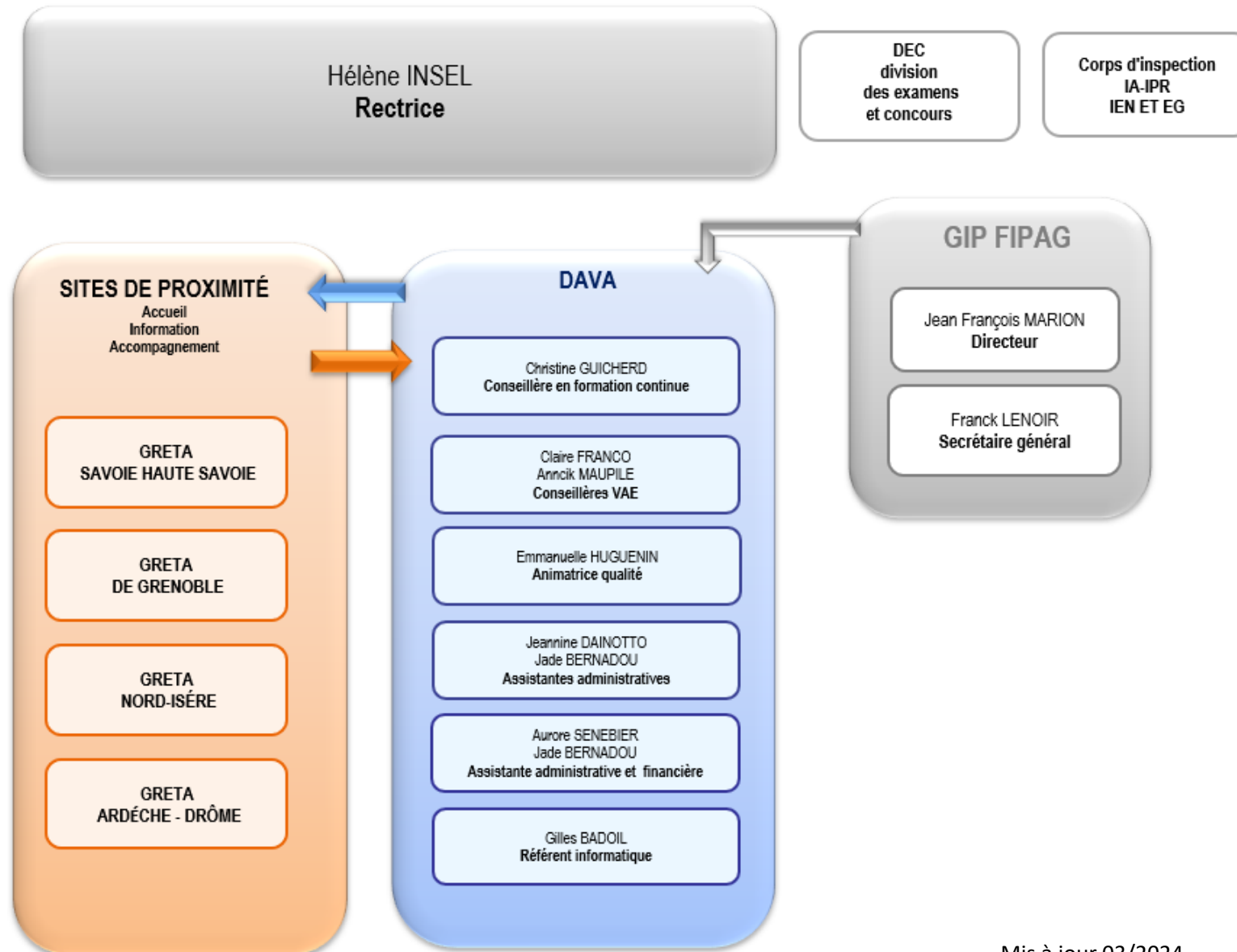
Bilan VAE

quantitatif et qualitatif

2023



> 1- Organigramme





2 - Plan de développement

Professionalisation des acteurs

- **Accompagnateurs :**

Le plan de professionnalisation s'est terminé pour 3 accompagnateurs.

La rencontre annuelle des accompagnateurs s'est tenue début septembre 2023. Les évolutions et les actualités de l'offre de certification de l'éducation nationale ont été détaillées.

Un temps important a été consacré à la réforme de la VAE et plus particulièrement à son déploiement progressif dans le cadre de la phase de préfiguration. De nombreuses interrogations et inquiétudes ont été exprimées, notamment autour des modalités spécifiques de prise en charge des candidats éligibles.

Les données de bilan de l'activité 2022 ont également été présentées.

- **Assistants et coordonnateurs VAE :**

La rencontre annuelle des assistantes et des coordonnateurs VAE s'est déroulée fin juin juillet. Cette réunion a permis aux équipes d'échanger sur la réforme de la VAE dont le déploiement était imminent et de présenter les données du bilan 2022

Des ateliers d'échanges de pratique ont été proposés pour conclure cette journée.

Pilotage de la plateforme des certificateurs pour les projets collectifs de VAE en Auvergne-Rhône-Alpes

La plateforme est régulièrement sollicitée pour mettre en œuvre des prestations au service de projets collectifs de VAE. En 2023, elle est intervenue dans les projets suivants :

- Salariés de l'industrie en Haute Savoie : projet des organisations patronales MEDEF et CPME pour renforcer l'entrée dans la démarche VAE de salariés d'entreprises en difficulté.
- « Expérience sans frontières » : un projet piloté par le DAVA de Lyon sur les territoires de l'Ain, le Rhône et la Loire visant à proposer des parcours VAE pour accompagner les personnes migrantes vers l'emploi.
- « Embarquez vers l'emploi Jeunes » : un projet initié et coordonné par Elycoop à destination des jeunes peu qualifiés sur 3 territoires
- « Les professionnels du développement des compétences » : la plateforme, partenaire de ViaCompétence a contribué à l'ingénierie du projet, à la mobilisation et information des candidats et de leurs employeurs.
- « Salariés des SIAE en Drôme et Ardèche » : ce projet vise à renforcer l'employabilité des salariés en parcours d'insertion, notamment sur les secteurs en tension.

Amélioration de l'information, des prestations d'accompagnement et accessibilité de tous les candidats aux prestations

- Actualisation des outils post-jury. En cas de validation partielle ou de non-validation, il est proposé aux candidats VAE de bénéficier d'un entretien pour les aider à s'approprier la décision et identifier les actions à mettre en place pour poursuivre leur parcours de certification. La fiche support de l'entretien a été ajustée au vu des retours d'expérience.

- Mise en œuvre de projets collectifs de VAE auprès d'entreprises ou de publics spécifiques (détenus, assistants de vie scolaire, Monoprix, Amazon, Ministère des armées...).
- Rencontres régulières des prescripteurs et des financeurs.

Déployer la réforme de la VAE en conformité avec le cadrage réglementaire

- Assurer la visibilité auprès des publics du réseau des GRETA et du DAVA de l'académie de Grenoble pour son activité d'Architecte Accompagnateur de parcours
- Accompagner le déploiement de la réforme par les acteurs de la mise en œuvre
- Professionnaliser les acteurs pour optimiser le suivi administratif et financier et garantir la qualité des prestations
- Assurer l'information des équipes de chaque nouveauté ou évolution

Maintenir le niveau de conformité qualité

- Le GIP FIPAG, groupement d'intérêt public de l'académie de Grenoble auquel est rattaché le DAVA s'est engagé en 2020 dans la démarche qualité. Il a obtenu en novembre 2022 la labellisation EDUFORM pour les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.
EDUFORM est le label qualité du Ministère de l'Education Nationale.
- Des acteurs du DAVA participent aux réunions organisées au niveau national et au sein de la région académique, notamment afin d'échanger sur leurs expériences et mutualiser outils et bonnes pratiques, ainsi qu'aux groupes de travail constitués pour améliorer et développer les outils déployés (i-vae ..).

Garantir le pilotage de la structure

- Rencontres régulières des CFC référents VAE des sites de proximité.
- Suivi des accompagnateurs VAE et des sites sur le processus de réalisation du service.
- Habilitations des accompagnateurs VAE (2 nouvelles habilitations et 7 renouvellements en 2023).
- Suivi mensuel des indicateurs.
- Tenue de réunions de service mensuelles.

3 - Synthèse de l'activité

3600

candidats informés

782

candidats ont participé à un
accueil technique

916

candidats préinscrits sur la
plateforme [VAE.education.gouv.fr](https://vae.education.gouv.fr)

1397

livrets 1 déposés

857

livrets 2 déposés dans l'académie
(jurys printemps et automne 2023)

70,5%

de validation totale pour les
jurys organisés dans l'académie

13

accueillants formés
(assistantes et coordonnateurs)

15 accompagnateurs habilités

dont :
2 renouvellements
3 en cours de formation

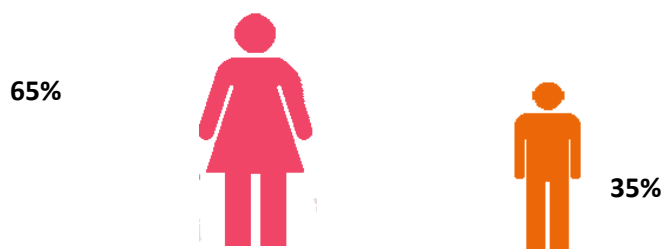
22

lieux d'accueil VAE dans
l'académie de Grenoble

> 4 - Caractéristiques des candidats VAE

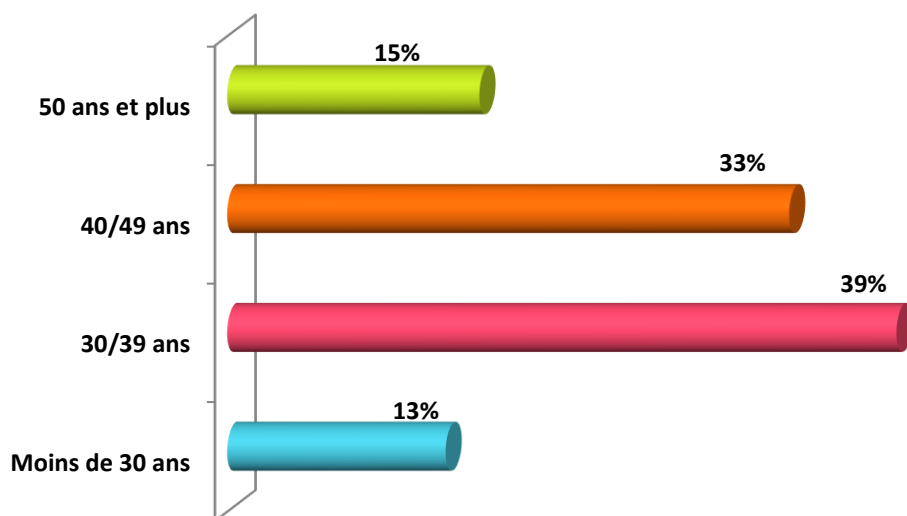
L'étude suivante porte sur les candidats qui ont déposé un livret2 (ou « dossier de validation ») en 2023, soit 857 candidats.

➤ Sexe



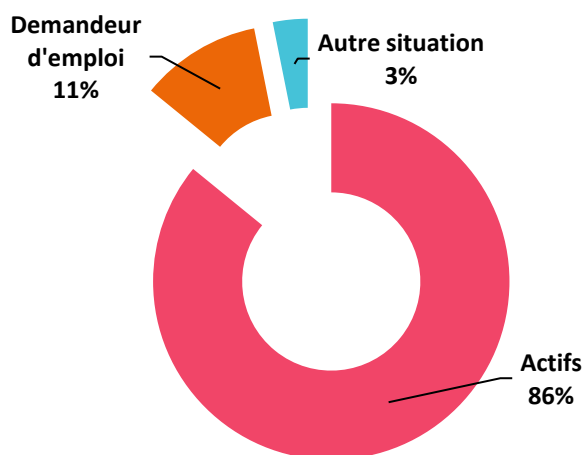
➤ Age

Moins de 30 ans	110
De 30 à 39 ans	337
De 40 à 49 ans	283
Plus de 50 ans	127



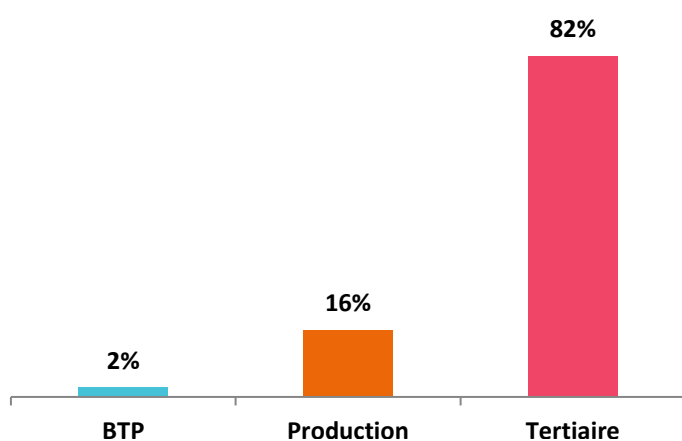
➤ Statut

Actifs ayant un emploi	736
Demandeurs d'emploi	94
Autres situations	27



➤ Secteur des diplômés visés

Tertiaire	701
Production	137
BTP	19



➔ Niveaux de diplômes visés

Niveau 3 (ex niveau V)		9%
CAP	76	
Niveau 4 (ex niveau IV)		34%
BAC PRO	122	
BP	48	
DEME	114	
MC	4	
Niveau 5 (ex niveau III)		29%
BTS	246	
Niveau 6 et 7 (ex niveaux II et I)		29%
DCG	5	
DSCG	1	
DEES/DEETS	212	
DECESF	29	

➔ Certifications les plus demandées

Niveau 6

- 206 DEES : 24%

Niveau 5

- 32 BTS management commercial opérationnel : 4%
- 27 BTS assistance technique d'ingénieur : 3%

Niveau 4

- 114 DEME : 13%
- 35 BP coiffure : 4%

Niveau 3

- 36 CAP accompagnant éducatif petite enfance : 4%

Ces 6 diplômes représentent toujours plus de la moitié du nombre de dossiers déposés (51%).

Ce palmarès reste stable depuis de nombreuses années.

La demande sur les Diplômes d'Etat d'Educateur Spécialisés est en augmentation sensible (+9,5%). Le CAP petit enfance quant à lui en perte de vitesse en 2023 avec un recul de 32%

➔ Certifications à petit flux

Une baisse des spécialités à petits flux, puisque parmi les 113 spécialités de diplômes, 40 concernaient un seul candidat, 16 deux candidats.

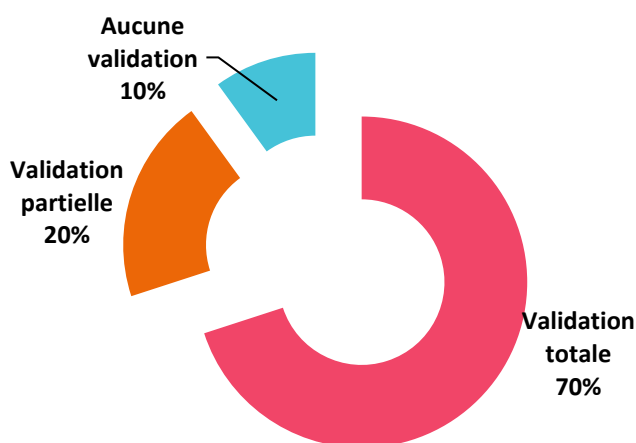
Pour mémoire :

- En 2022 - 115 spécialités dont 45 pour un seul candidat et 28 pour deux candidats.

➔ Obtention du diplôme

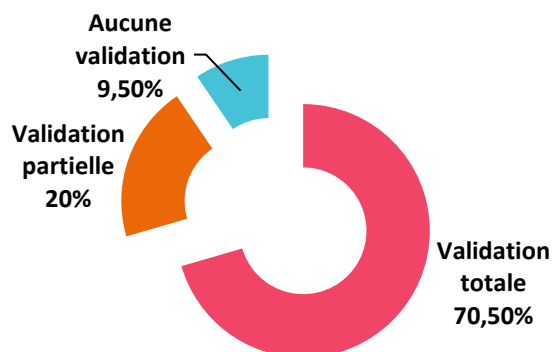
- Les résultats des candidats au dépôt 2023

Ces résultats correspondent aux 811 candidats de l'académie de Grenoble qui ont déposé leur livret2 en 2023 et qui ont été convoqués à un jury à ce jour. (23 absents et 23 candidats transférés dont nous ne connaissons pas à ce jour le résultat ou dont le jury a été reporté sur la session de printemps 2024).



- Les résultats dans l'académie de Grenoble en 2023 (jurys organisés dans l'académie)

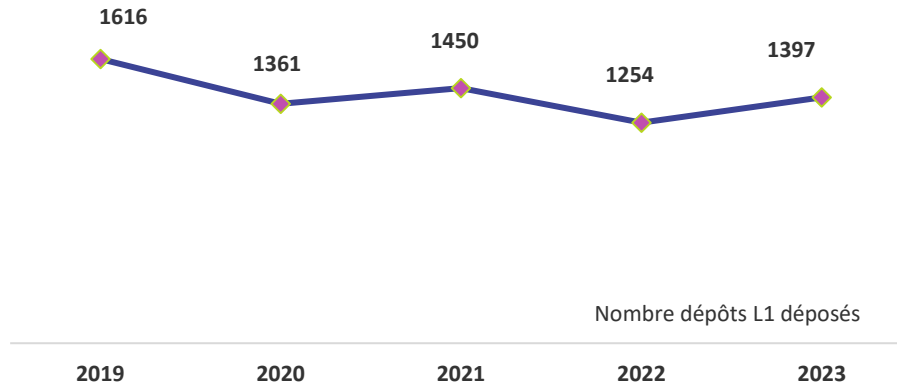
Ces résultats portent sur 821 candidats (parmi les 844 convoqués – 23 absents) qui ont assisté à un jury dans l'académie de Grenoble (15 candidats proviennent d'une autre académie).



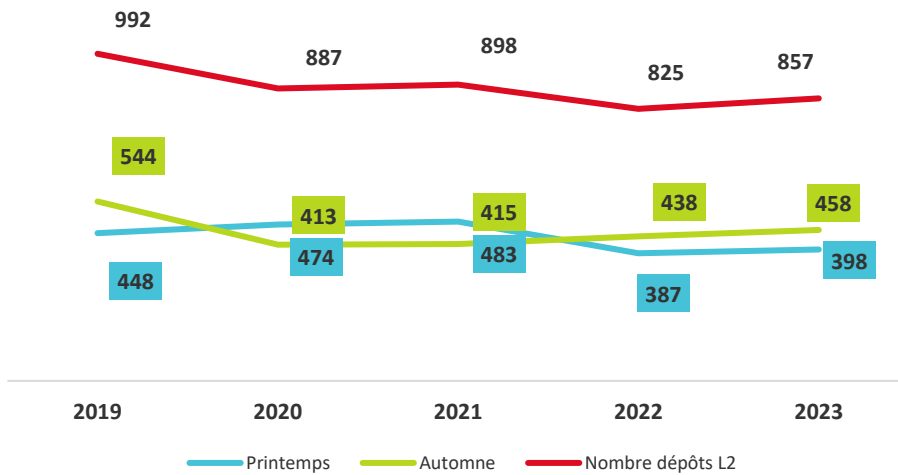


5 - Évolution de 2019 à 2023

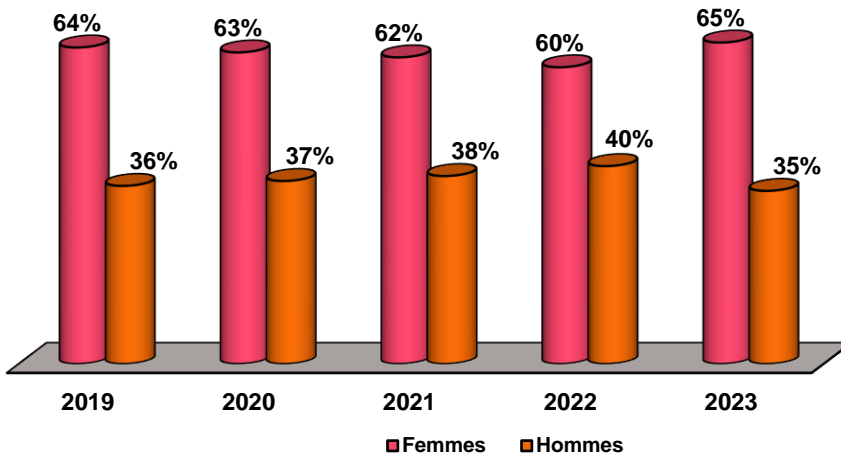
➤ Dossier de demande de recevabilité : nombre de livrets1 réceptionnés



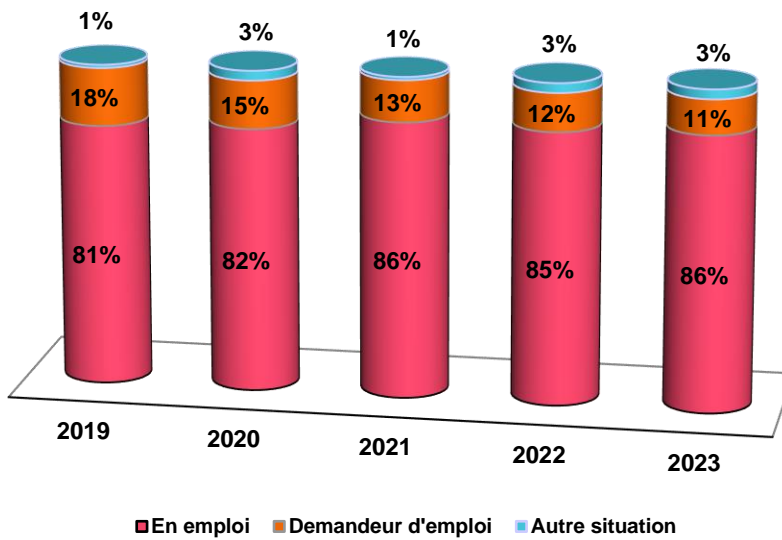
➤ Dossier de validation : nombre de livrets2 déposés



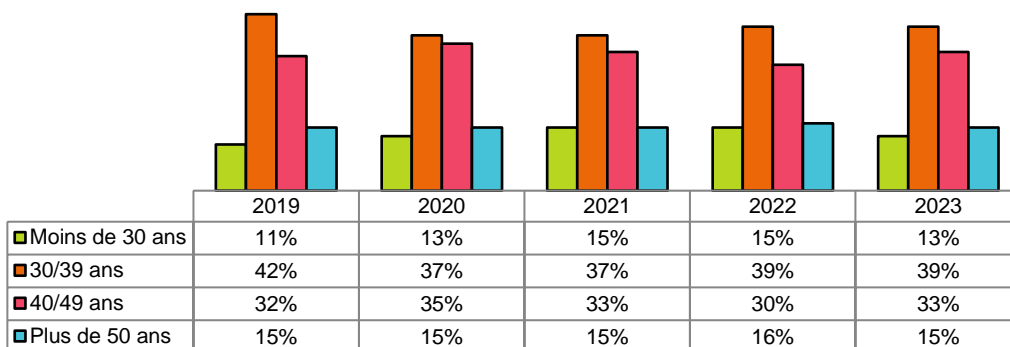
➔ Sexe



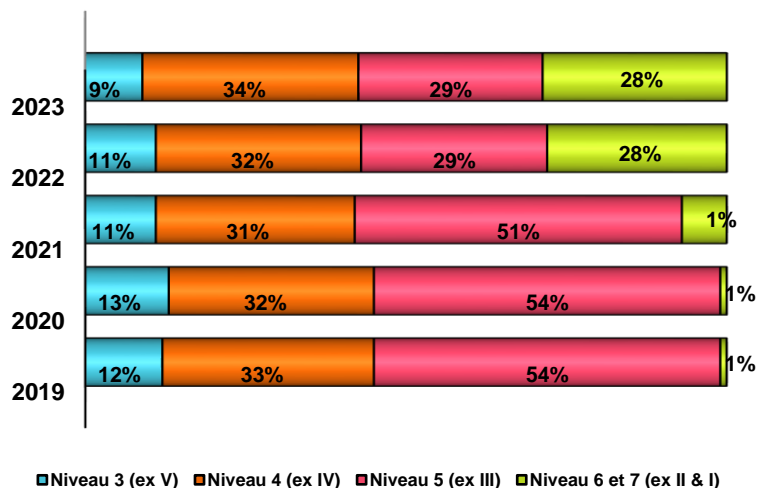
➔ Statut



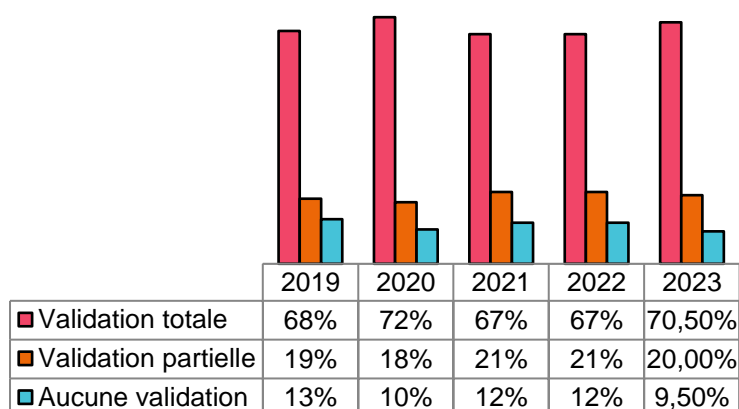
➔ Âge



➔ Niveaux de diplômes visés



➔ Obtention du diplôme (résultats obtenus dans l'académie de Grenoble)



Quelques chiffres marquants de l'année 2023

Les demandes de recevabilité ont connu une forte augmentation + 11% du fait de la réforme de la VAE entrée en vigueur au 1^{er} juillet qui a induit un nombre croissant de demande notamment sur les 3 derniers mois de l'année. Cette augmentation devrait se poursuivre en 2024.

On observe également une augmentation de 4 points dans le nombre de dépôts de livret 2. Il est important de noter que ce taux n'est pas directement lié à la mise en place de la réforme, car l'instruction des livrets 1 sur la nouvelle plateforme France VAE a eu lieu postérieurement au dépôt de septembre 2023.

La proportion de femmes sollicitant une VAE affiche une progression notable de 5 points. En ce qui concerne la répartition par tranche d'âge, elle demeure relativement stable, les 30-39 ans étant en tête avec 39%, suivis par les 40-49 ans avec 33%. La distribution selon le niveau de diplôme demeure sensiblement inchangée.

Le taux de validation totale est en hausse de 3,5 points et le taux de non validation a reculé de 2,5 points en 2023.



6 – Répartition des jurys organisés dans l'académie de Grenoble par diplôme en 2023

(Résultats connus au 15 mars 2024)

Académie d'origine	N° diplôme	Diplôme	Nombre de dossiers présentés	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Absence au jury
	50033205	CAP ACCOMPAG. EDUCATIF PETITE ENFANCE	36	23	7	6	
	50022135	CAP BOUCHER	3	2		1	
	50033412	CAP COMMERCIALISATION SERVICE.HOTEL-CAFE-RESTAURANT	1	1			
	50020101	CAP CONDUCT. INSTALLATIONS PRODUCTION	1	1			
	50022139	CAP CUISINE	7	7			
	50025524	CAP ELECTRICIEN	4	3			1
	50031224	CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE	2	2			
	50033615	CAP ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	1			1	
	50023006	CAP INTERVENT. MAINTENANCE.TECHN.BAT.	2	2			
	50025218	CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTA VOIT.PARTICUL.	1	1			
	50025220	CAP MAINTENANCE DES VEHICULES OPTC MOTOCYCLES	1	1			
	50024322	CAP MAROQUINERIE	1	1			
	50023447	CAP MENUISIER FABRICANT	1	1			
Clermont	50024007	CAP METIERS ENTRETIEN TEXTILE OPT.A BLANCHISSERIE	1	1			
	50033616	CAP METIERS DE LA COIFFURE	2	2			
	50023324	CAP MONTEUR INSTALLATIONS SANITAIRES	4	4			
	50031122	CAP OPERATEUR/OPERATRICE LOGISTIQUE	1				1
	50022142	CAP PRODUCTION SERVICE RESTAURATION (RAPID,COLL,CAFE)	3	1	2		
TOTAL CAP			72	53	9	8	2
	40033003	BAC PRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.A DOMICILE	5	4	1		
	40033004	BAC PRO ACC.SOINS-S.PERS. OPT.EN STRUCTUR	2	1	1		
	40023304	BAC PRO AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	1	1			
	40033006	BAC PRO ANIMAT. ENFANCE& PERSONNES AGEES	1			1	
	40030004	BAC PRO ASSISTAN.GEST.ORGANIS.ACTIVITES	7	5	2		
	40022003	BAC PRO BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	1	1			
	40033403	BAC PRO COMMERC. SERVICES EN RESTAURATION	4	2	1	1	
	40022106	BAC PRO CUISINE	7	4	1	1	1
	40033603	BAC PRO ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	1			1	
	40034304	BAC PRO HYGIENE PROPRETE STERILISATION	1	1			
	40031106	BAC PRO LOGISTIQUE	22	20	1	1	

Académie d'origine	N° diplôme	Diplôme	Nombre de dossiers présentés	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Absence au jury
	40025214	BAC PRO MAINTENANCE VEHICULES OPTA VOIT.PARTICUL.	2	1	1		
	40025215	BAC PRO MAINTENANCE VEHICULES OPTB VEHIC.TRANS.ROUT	1	1			
	40025216	BAC PRO MAINTENANCE VEHICULES OPTC MOTOCYCLES	1	1			
	40025007	BAC PRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	1	1			
	40031213	BAC PRO METIERS COMMERCER VENTE OP.A ANI.GES.ESP.COM	13	11			2
	40031214	BAC PRO METIERS COMMERCER VENTE OP.B PR.CL.VA.OF.COM.	1	1			
	40034403	BAC PRO METIERS DE LA SECURITE	9	6	2	1	
	40031212	BAC PRO METIERS DE L'ACCUEIL	12	10		1	1
	40025510	BAC PRO METIERS ELECT. ENVIRON. CONNECTES	3	3			
	40031114	BAC PRO ORGANIS. TRANSPORT MARCHANDISES	1	1			
	40020102	BAC PRO PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	11	11			
	40022004	BAC PRO PROC. CHIMIE EAU PAPIERS-CARTONS	1	1			
	40025005	BAC PRO PRODUCTIQ.MECA. OPT.DECOLLETAGE	1	1			
	40025411	BAC PRO TECH.CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	1	1			
	40022704	BAC PRO TECHNICIEN MAINTENANCE SYSTEMES ENERG.CLIM.	1	1			
Montpellier	40034305	BAC PRO TECHNICIEN D'INTERVENTION SUR INSTAL. NUCLEAIRE	2	2			
	40034305	BAC PRO TECHNICIEN D'INTERVENTION SUR INSTAL. NUCLEAIRE	2	1		1	
	40022703	BAC PRO TECHN.INSTALLATION SYSTEMES ENERG.CLIMATIQ	1		1		
	40023203	BAC PRO TECHNICIEN BAT. : ORG.REAL.GROS OEUVRE	2		1	1	
	40025106	BAC PRO TECHNICIEN D'USINAGE	4	4			
	40023102	BAC PRO TRAVAUX PUBLICS	1	1			
TOTAL BAC PRO			123	98	12	9	4
	45031001	BP ADMINISTR.DES FONCTIONS PUBLIQUES	1	1			
	45022110	BP BOUCHER	2	1			1
	45022108	BP BOULANGER	2	2			
	45023316	BP CARRELEUR MOSAISTE	1	1			
	45033608	BP COIFFURE	35	17	12	2	4
	45031206	BP FLEURISTE	1		1		
	45023408	BP MENUISIER	1		1		
	45022709	BP MONTEUR INSTALL.GENIE CLIM.&SANIT	1	1			
	45033405	BP SOMMELIER	1	1			
TOTAL BP			45	24	14	2	5
	40123412	BMA EBENISTE	1		1		
TOTAL BMA			1		1		

Académie d'origine	N° diplôme	Diplôme	Nombre de dossiers présentés	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Absence au jury
Lyon	1032601	MC SERVICES NUMER. AUX ORGANISATIONS	1	1			
La Réunion	1032601	MC SERVICES NUMER. AUX ORGANISATIONS	1	1			
	1025002	MC TECHNIC.ASCENSORIST. SERV.-MODERN	1	1			
TOTAL MC4			3	3			
	46033202	DE niveau 4 MONITEUR EDUCATEUR	114	85	16	7	6
TOTAL DEME			114	85	16	7	6
	32025302	BTS AERONAUTIQUE	1	1			
	32025001	BTS ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	27	24	3		
	32031311	BTS ASSURANCE	4	1	2	1	
	32031310	BTS BANQUE CONSEIL CLIENT PARTICULIER	4	2		2	
	32023012	BTS BATIMENT	1	1			
Lyon	32022106	BTS BIOQUALITE	1		1		
	32022106	BTS BIOQUALITE	2		1	1	
	32031408	BTS COMPTABILITE ET GESTION	9	7		1	1
	32022317	BTS CON.PROC.REA.PROD. OPT.B PROD.SER	3	3			
	32022318	BTS CON.PROC.REA.PROD.OPT.A PROD.UNIT	2	2			
	32025415	BTS CONCEPTION ET REALISATION CHAUDRONNERIE INDUS.	4	2	1	1	
	32020111	BTS CONCEPTION ET REALISATION SYSTEMES AUTOMATIQUES	1	1			
	32020009	BTS CONCEPTION PRODUITS INDUSTRIELS	1		1		
	32031216	BTS CONSEIL&COMMERC. SOLUT. TECHNIQ.	1	1			
	32020113	BTS CONTROLE INDUST.REGULAT.AUTOMATIQUE	2	1	1		
	32025520	BTS ELECTROTECHNIQUE	3	1	1	1	
Lyon	32034303	BTS ENVIRONNEMENT NUCLEAIRE	1	1			
	32034303	BTS ENVIRONNEMENT NUCLEAIRE	1	1			
	32022709	BTS FLUID.EN.DOM.OPTA GENIE CLIMATIQUE ET FLUIDIQUES	1			1	
	32031103	BTS GEST. TRANSP. & LOGIST. ASSOCIEE	3		2	1	
	32031409	BTS GESTION DE LA PME	17	7	5	5	
	32025010	BTS MAINTEN.SYST. OPT.A SYST.PRODUCT	12	11	1		
	32025215	BTS MAINTEN.VEHIC. OPT.A VOIT.PARTIC.	2		1	1	
	32033423	BTS MANAG. HOTEL.REST. OPT.A RESTAUR.	4	3	1		
	32033424	BTS MANAG. HOTEL.REST. OPT.B PR.CULINAIRE	5	3	1	1	
	32033425	BTS MANAG. HOTEL.REST. OPT.C HEBERG.	2	1	1		
	32031213	BTS MANAGEMENT COMMERC. OPERATIONNEL	32	26		5	1
	32034401	BTS MANAGEMENT OPERATIONNEL SECURITE	9	3	5	1	
Lyon	32032331	BTS MET.AUDIOV.OP.TECH.ING.EXP.EQUIP.	1	1			

Académie d'origine	N° diplôme	Diplôme	Nombre de dossiers présentés	Validation totale	Validation partielle	Aucune validation	Absence au jury
	32022208	BTS METIERS DE LA CHIMIE	1		1		
Lyon	32020115	BTS METIERS DE LA MESURE	1	1			
	32020115	BTS METIERS DE LA MESURE	3	2		1	
	32020114	BTS METIERS DE L'EAU	1		1		
	32023108	BTS METIERS GEOMETRE TOPOGRAPHE ET MODELIS.NUM.	1			1	
	32031212	BTS NEGO. ET DIGITAL. RELATION CLIENT	9	8		1	
	32034501	BTS NOTARIAT	3	2			1
	32033107	BTS OPTICIEN LUNETIER	13	3	6	4	
Lyon	32022003	BTS PILOTAGE DE PROCEDES	3	3			
	32022003	BTS PILOTAGE DE PROCEDES	10	8		1	1
	32031309	BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES	11	3	6	2	
	32032613	BTS SERVICES INFORMATIQUES AUX ORGANISATIONS OP.A.SISR	3	1	2		
	32033001	BTS SERVICES & PRESTATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	9	6	2		1
	32033002	BTS SERVICES & PRESTATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	1	1			
	32032409	BTS SUPPORT A L'ACTION MANAGERIALE	13	10	2	1	
	32033426	BTS TOURISME	2	2			
TOTAL BTS			240	154	48	33	5
Lyon	26033206	DE CESF CONSEILLER ECO. SOCIALE FAMILIALE	3	1	2		
	26033206	DE CESF CONSEILLER ECO. SOCIALE FAMILIALE	20	9	7	4	
TOTAL DECESF			23	10	9	4	
	26033202	DE niveau 6 EDUCATEUR SPECIALISE (DIPL ETAT)	206	143	52	10	1
TOTAL DEES			206	143	52	10	1
	26033204	DE niveau 6 EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE	5	3	2		
TOTAL DEETS			5	3	2		
	26031403	DCG COMPTABILITE ET GESTION	5	1	1	3	
TOTAL DCG			5	1	1	3	
	16031401	DSCG COMPTABILITE ET GESTION	7	3	3	1	
TOTAL DSCG			7	3	3	1	
TOTAL			844	577	167	77	23



8 – Les enquêtes de satisfaction

Au cours de l'année 2023, trois évaluations de satisfaction ont été conduites auprès des candidats engagés dans le processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au sein de l'académie, qu'ils soient accompagnés ou non. L'objectif de ces enquêtes résidait dans la collecte des impressions des candidats concernant les différentes étapes du processus de VAE. Les résultats obtenus font l'objet d'une analyse approfondie afin de discerner d'éventuelles difficultés rencontrées par les candidats et de formuler des solutions adaptées si nécessaire.

- **Accueil-Information** : le DAVA soumet une enquête à chaud à tous les candidats participant à un accueil technique. Les indicateurs de satisfaction sont stables et élevés depuis plusieurs années, ce qui ne nécessite plus de synthèse régulière. Cependant, chaque questionnaire retourné est examiné attentivement. Si une difficulté particulière est constatée sur un site de proximité Greta, les résultats sont communiqués au CFC référent pour un suivi adéquat.
- **Livret1 en ligne** : le DAVA a mené une enquête en ligne auprès des candidats ayant rempli un livret1 sur la plateforme VAE.education.gouv.fr
Cette enquête visait à évaluer la satisfaction à l'égard de la connexion à l'outil, de l'ergonomie, de l'utilisation de la plateforme dématérialisée, des rubriques à renseigner, de la dépose des pièces justificatives, de l'assistance technique, du tutoriel proposé, des informations fournies lors de la réunion d'information et des délais de traitement.
585 candidats ont été sondés et ont donné lieu à un retour de 40%. La synthèse de cette enquête a été communiquée en interne aux équipes et est également disponible pour le grand public sur notre site internet.
- **Post-jury** : Le DAVA a conduit une enquête en ligne auprès de l'ensemble des candidats ayant soumis leur livret 2 à un jury de validation. En 2023, 838 candidats, dont les adresses électroniques étaient valides, ont été sollicités, englobant ceux ayant déposé en septembre 2022 et janvier 2023. Cette initiative a engendré un taux de réponse de 63%. Les résultats de cette enquête sont exploités et analysés par le DAVA dans le but de concevoir des plans d'action visant à résoudre d'éventuelles difficultés mises en évidence. En vue de garantir transparence et communication envers les candidats et les partenaires, les conclusions de l'enquête sont régulièrement publiées sur le site web du DAVA.



9 – Les indicateurs

	Accueil téléphonique	Accueil physique	Faisabilité	Accueil technique Qualité info	Accueil technique Doc fournis	Accueil technique Possibilités accompagnement	Accompagnement	Entretien jury	Qualité des locaux	Modalités de dépôt du livret 2 Candidats	Délais entretien et connaissance des résultats	Entretien post jury
Objectif	91%	89%	89%	89%	88%	86%	85%	82%	84%	95%	83%	85%
Seuil critique	85%	85%	85%	85%	85%	85%	80%	78%	78%	90%	77%	80%
Satisfaction des candidats en 2021	<p>Les taux de satisfaction à ces questions étant élevés depuis plusieurs années, nous avons décidé de suivre uniquement les taux de non satisfaction et de vérifier s'il y a une récurrence sur nos sites de proximité. Une synthèse est produite chaque année. Lorsque des points de vigilance sont relevés ils sont transmis aux sites de proximité Greta concernés.</p>						90%	85% -3	86% -5	98%	85% -4	78% Taux de retour peu significatif (petite cohorte)
Satisfaction des candidats en 2022							91% +1	86% +1	85% -1	98%	91% +6	82% Taux de retour peu significatif (petite cohorte)
Satisfaction des candidats en 2023							91%	86%	Sondés par les sites de proximité Greta	Taux stable et élevé depuis de nombreuses années. Non sondé en 2023	78%	84% Taux de retour peu significatif (petite cohorte)



Les indicateurs

Chaque taux fait l'objet d'un suivi mensuel détaillé dans un tableau de bord.

- **Les réclamations** : au cours de l'année 2023, le DAVA a enregistré deux réclamations, tandis que la DEC en a enregistré quatre. Parmi ces dernières, Toutes portent sur les décisions prise par le jury.
Chaque candidat qui adresse une réclamation reçoit une réponse individualisée de la part du DAVA. Si la réclamation concerne le jury, le DAVA se réfère au procès-verbal du jury et peut également demander des compléments à la DEC. Dans tous les cas, un entretien post-jury est proposé afin d'expliquer au candidat les raisons de la non-validation de son diplôme et de trouver ensemble les modalités les plus appropriées pour finaliser son parcours.
Les réclamations reçues par la DEC concernant le processus de VAE sont transmises au DAVA, qui les examine et met en place des plans d'action si nécessaire. Les réclamations peuvent être formulées par différents canaux, notamment par courriel, appel téléphonique, courrier postal ou via le site web du DAVA, et sont consignées dans un tableau de suivi.
Les réclamations concernant le DAVA sont également remontées sur le tableau de bord du système qualité du GIP.
- **Les délais de réponse aux demandes de recevabilité** : nous effectuons un suivi mensuel des délais de réponse aux demandes de recevabilité. Le délai légal pour déclarer la recevabilité ou l'irrecevabilité est fixé à deux mois par la loi. Cependant, le DAVA s'est fixé pour objectif de répondre aux candidats dans un délai inférieur à quatre semaines, en dehors des périodes de fermeture. Nous avons également défini un seuil d'alerte.
Une réforme impactant la VAE est entrée en application au 1^{er} juillet 2023. Les demandes de recevabilités pour une cohorte de spécialités de diplôme dite « avance de phase » qui représente 70% de nos demandes a entraîné des modifications importantes dans notre fonctionnement.
Devant l'augmentation croissante des demandes, la nouvelle organisation interne mise en place et l'autorisation de délivrer des recevabilités avant même que les textes soient sortis, ont augmenté les délais de traitement, ce qui explique ce décalage avec l'année précédente. D'autre part, un post de conseiller VAE n'a pas été pourvu depuis la rentrée de septembre.



Les indicateurs

	Taux de décisions de recevabilité dans le délai de 4 semaines, hors période de fermeture	Taux de réponses aux réclamations dans le délai de 10 jours ouvrés
Objectif	90%	100%
Seuil critique	85%	100%
Réalisé 2021	69,28%	60% 5 réclamations adressées au DAVA dont 2 pour lesquelles le délai de réponse était supérieur à 10 jours
Réalisé 2022	92,13%	100% 2 réclamations
Réalisé 2023	72,86% (Réforme VAE à partir du 01/07/2023)	100% 3 réclamations



10 – Les actions d’amélioration mises en œuvre

Le DAVA de Grenoble cible les opportunités d'amélioration en s'appuyant sur divers canaux, notamment les réunions de service, les réclamations, l'écoute interne et les retours des sites de proximité. Les lacunes identifiées sont examinées et résolues au cours des réunions de service, qui se tiennent de manière régulière, une fois par mois. Les décisions prises pour remédier aux problèmes sont consignées dans des comptes rendus accessibles à l'ensemble du personnel, lesquels sont partagés sur un serveur interne.

S'il s'agit de réclamation, celles-ci sont également consignées dans le système qualité du GIP FIPAG.

Réforme de la VAE

La réforme de la VAE annoncée par la loi du 21 décembre 2022 a entamé au 1^{er} juillet 2023 son déploiement progressif dans le cadre d'une phase dite de « préfiguration ».

L'objectif de cette loi est d'augmenter le nombre de bénéficiaires de VAE pour atteindre 100 000 parcours annuels d'ici la fin du quinquennat (contre environ 30 000 à ce jour) en limitant / supprimant les freins et les facteurs d'abandon (les « irritants »).

Plusieurs leviers sont activés pour atteindre cette cible ambitieuse : identifier un interlocuteur unique pour chaque candidat, simplifier l'étape de recevabilité, réduire la durée des itinéraires d'accompagnement, proposer un parcours individualisé intégrant, si nécessaire, des compléments de formation et/ou des périodes d'immersion professionnelle, accorder un droit à financement unique.

Il s'agit d'une modernisation du dispositif avec la création d'un service public national sous forme de plateforme numérique. Cette plateforme devrait à terme centraliser l'information pour l'utilisateur et organiser de manière cohérente les différentes étapes de son parcours de VAE.

Nous constatons une augmentation significative de la réception des dossiers de demande de recevabilité depuis la mise en place de FranceVAE. Cette évolution s'est élevée à 11% entre 2022 et 2023. Notamment, nous observons une montée en puissance marquée à partir de septembre, avec une augmentation de 26% en septembre, 49% en octobre, 47% en novembre et 85% en décembre.

Il est important de noter que ces chiffres démontrent une tendance croissante dans le nombre de dossiers traités, ce qui souligne l'impact de la mise en place de FranceVAE sur le processus de demande de recevabilité.

Cependant, cette augmentation pose également des défis en termes de gestion de flux de travail. L'indicateur de traitement de la recevabilité, actuellement fixé à 90% de retour sous 4 semaines, devra être réévalué en 2024 pour tenir compte de ces flux supplémentaires enregistrés en fin d'année, ainsi que de leur probable persistance dans les mois à venir.

Atelier d'information à distance

Suite à la demande émanant de candidats qui manifestaient leur réticence à entreprendre une étude de faisabilité de leur projet de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et à participer à une réunion d'accueil technique dans nos centres de proximité, une réflexion a été entamée au cours de l'année 2021. Ces candidats, insuffisamment informés sur la démarche VAE, sollicitaient fréquemment des ajustements. En conséquence, il a été résolu de mettre en place des ateliers d'information à distance en substitution de l'accueil technique, présentant des modalités distinctes. Ces ateliers, de durée plus courte, se déroulent exclusivement en ligne pour mieux répondre aux besoins et préférences des candidats.

Ces ateliers sont organisés par le DAVA environ une fois par mois, souvent pendant la pause déjeuner et concerne un petit nombre de candidats à chaque séance. En 2023 ces ateliers ont concerné 26 candidats lors de séances d'une heure quinze.

Formation des acteurs

Accompagnatrices, coordonnatrices et assistantes VAE

Le 27 juin, une journée dédiée aux assistantes et coordonnatrices VAE a été soigneusement orchestrée. L'agenda de cette journée comprenait divers sujets d'importance, notamment la présentation du bilan de l'année précédente, une exploration détaillée de la réforme de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) entrée en vigueur le 1er juillet et de ses répercussions sur le fonctionnement, le lancement des ateliers d'information à distance, la mise en lumière des formations réglementaires, un examen approfondi des frais d'instruction de la recevabilité, des sessions interactives de partage d'expérience, ainsi qu'un quiz interactif.

Le 26 septembre, une journée équivalente a été spécifiquement organisée pour les accompagnateurs, au cours de laquelle divers thèmes cruciaux ont été discutés. Ces discussions ont englobé la réforme de la VAE en vigueur depuis le 1er juillet et ses implications sur l'organisation, le déploiement de l'atelier d'information à distance au sein des Greta, l'accompagnement du DCG/DSCG mis en place par le DAVA, la présentation du Forum accessible sur Tribu, l'exposition des outils pertinents, ainsi que des échanges de bonnes pratiques.

Ces journées donnent lieu à des échanges ce qui permet de mutualiser les bonnes pratiques

Jurys

En ce qui concerne les membres de jurys VAE, les conseillères VAE du DAVA ont dispensé une formation à l'attention de 38 membres du jury, couvrant un éventail de profils comprenant des inspecteurs, des DDFPT, des enseignants, ainsi que des professionnels. Cette initiative de formation a porté sur différentes spécialités, à savoir : CAP intervention en maintenance technique de bâtiments, BCP métiers de la sécurité, BCP cuisine, BCP technicien de chaudronnerie industrielle, BCP aménagement et finition du bâtiment, BCP métiers du commerce et de la vente, BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, Diplôme d'état d'éducateur spécialisé, Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie, Social et familiale.

Veille

Nous effectuons une veille réglementaire rigoureuse en examinant attentivement les bulletins officiels hebdomadaires, l'Agence Éducation-Formation (AEF) et les communications ministérielles. Les informations ainsi recueillies sont triées et actualisées sur notre espace partagé Tribu. Cet espace englobe une variété de données, notamment celles relatives à la certification, aux lois, aux décrets et aux circulaires, à la réglementation spécifique de certains diplômes, à la mise à jour des diplômes en vigueur, ainsi qu'aux études émises par d'autres services de l'État. L'accès à ces informations est ouvert à tous les utilisateurs du réseau.

Simultanément, nous procédons à une surveillance des retours des procès-verbaux de jury à chaque session. Ces données alimentent notre processus de formation des jurys et enrichissent nos interactions avec la DEC. De plus, elles sont intégrées de manière proactive dans nos activités quotidiennes, notamment dans les études personnalisées adressées aux candidats avec leur notification de recevabilité.

En 2023, notre attention s'est particulièrement portée sur la révision des diplômes comportant des prérequis, tels que les attestations de travail en hauteur, l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux. Nous avons également examiné de près la nouvelle réglementation des BTS maintenance des systèmes. Notre objectif principal était de clarifier ces situations spécifiques afin de fournir des informations précises aux candidats dès le stade de l'étude de leur demande de recevabilité.

Ressources documentaires

Pour assurer la pertinence et la constante actualisation des documents liés à la VAE, nous maintenons un inventaire de la documentation interne en suivant une nomenclature établie, régulièrement réévaluée.

De plus, une partie significative de cette documentation est accessible sur l'espace partagé Tribu, profitant ainsi aux utilisateurs répartis sur les différents sites de proximité du GRETA. Cette démarche vise à instaurer une harmonisation de l'information à l'échelle du territoire, favorisant une approche uniforme et cohérente.

Outils

La concrétisation opérationnelle de l'application WD Recapito depuis le 1^{er} janvier 2023 marque une avancée significative en vue de simplifier le calcul mensuel des indicateurs de recevabilité. Cette application tient compte de l'ensemble des paramètres complexes inhérents à ce processus, englobant les périodes de fermeture, les transferts de demandes vers d'autres académies, les sollicitations de compléments auprès des candidats, ainsi que les requêtes d'avis inspecteur. En rationalisant et en optimisant le processus de calcul des indicateurs de recevabilité mensuels, cette application contribue à une gestion plus fluide et précise de ces données.

Un forum VAE a vu le jour à titre expérimental sur Tribu. Il s'agit de pouvoir communiquer des informations à tous les acteurs VAE et de permettre de la réactivité de part et d'autre.

Communication

Site internet DAVA

Le site web du DAVA est régulièrement actualisé selon les besoins, offrant ainsi une porte d'entrée accessible aux candidats de l'académie qui envisagent de se lancer dans une démarche de VAE. Des modifications ont notamment été apportées pour rendre plus lisible la mise en place de la réforme VAE en 2023.

Page académique site vae.education.gouv.fr

D'importantes modifications ont été apportées à cette page afin de diffuser des informations clés sur la mise en œuvre de la réforme de la VAE pour guider les candidats.

Site internet GIP-FIPAG

Les prestations marchandes dispensées par le DAVA sont visibles sur le site du GIP FIPAG, accompagnés de fiches produit rédigées en conformité avec les critères spécifiés par les normes de qualité applicables.

Démarche qualité

Dans le cadre de la mise en place de la démarche qualité visant la labellisation du GIP FIPAG en 2023, le DAVA a bénéficié d'un audit interne en novembre 2023 en vu de l'audit de surveillance programmé en mars 2024.

Cet audit a donné lieu à des points forts pour le DAVA qui sont les suivants :

Le recueil des informations par le biais des COPIL animés par le DAVA ; des enquêtes de satisfaction réalisées dont les résultats sont analysés et partagés avec le réseau des GRETA via l'espace Tribu et diffusées sur le site internet à destination des publics ; le tableau de suivi interne des décisions/améliorations/dysfonctionnements qui permet de suivre d'une réunion de service mensuelle sur l'autre les échéances de réalisation ou de résolution.

Cet audit a relevé également des non-conformités concernant notamment le recueil du handicap qui n'est pas formalisé ; la traçabilité de l'adaptation de la prestation qui n'est pas formalisée ; des mentions concernant les objectifs qui n'apparaissent pas dans le document de contractualisation avec le bénéficiaire ; des documents utilisés au cours de la prestation qui ne sont pas les documents applicables du système qualité.

Des plans d'action ont été mis en place pour se mettre en conformité suite à ces retours d'audit. Ceux-ci sont inscrits dans le Plan d'Amélioration Continue du GIPFIPAG.

Les personnels du DAVA ont été invités à participer à deux demi-journées d'échanges de pratique proposées par le GIP en juin 2023.

Les personnels du DAVA sont également associés aux groupes processus du GIP-FIPAG en tant que pilotes ou participants.